



PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DE VILLE DE MONT-ROYAL LE MERCREDI 28 AOÛT 2019 À 8 h 30, AU 90, AVENUE ROOSEVELT

Présents :

Le maire: Philippe Roy

les conseillers : Erin Kennedy
John Miller
Minh-Diem Le Thi
Michelle Setlakwe
Jonathan Lang

formant quorum

et

Alexandre Verdy, Greffier
Ava L. Couch, Directrice générale

- À moins d'indication contraire, le maire se prévaut de son droit de ne pas voter. Les votes à l'unanimité sont donc des votes à l'unanimité des voix exprimées par les conseillers.

1. Ouverture de la séance

Le maire ouvre la séance à 8 h 30 et souhaite la bienvenue aux gens dans la salle.

2. Adoption de l'ordre du jour

RÉSOLUTION N° 19-08-19

Objet : Adoption de l'ordre du jour

Sur proposition de la conseillère Erin Kennedy, appuyée par la conseillère Minh-Diem Le Thi, il est résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil du 28 août 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION NO. 19-08-19

Subject: Adoption of Agenda

It was moved by Councillor Erin Kennedy, seconded by Councillor Minh-Diem Le Thi, and resolved:

To adopt the agenda of Special Meeting of August 28, 2019.

CARRIED UNANIMOUSLY

3. Adoption du Règlement no 1439-1 modifiant le Règlement 1439 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés en ce qui a trait à la délégation de pouvoirs de la directrice générale

RÉSOLUTION N° 19-08-20

Objet : Adoption du Règlement no 1439-1 modifiant le Règlement 1439 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés en ce qui a trait à la délégation de pouvoirs de la directrice générale

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q. chapitre C-19), le Règlement n° 1439-1 modifiant le Règlement 1439 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés en ce qui a trait à la délégation de pouvoirs de la directrice générale a été précédé d'un dépôt et d'un avis de motion donné le 19 août 2019;

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par le conseiller Jonathan Lang, il est résolu :

D'adopter le Règlement n° 1439-1 modifiant le Règlement 1439 sur la délégation de pouvoirs aux fonctionnaires et employés en ce qui a trait à la délégation de pouvoirs de la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 19-08-20

Subject : Adoption of By-law No. 1439-1 to amend By-law 1439, concerning the delegation of powers to officers and employees with respect to the delegation for the Town manager

WHEREAS in accordance with section 356 of the Cities and Towns Act (C.Q.L.R., Chapter C-19), By-law No. 1439-1 to amend By-law 1439, concerning the delegation of powers to officers and employees with respect to the delegation for the Town manager was preceded by a filing and a notice of motion given on August 19, 2019;

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Jonathan Lang, and resolved:

To adopt By-law No. 1439-1 to amend By-law 1439, concerning the delegation of powers to officers and employees with respect to the delegation for the Town manager.

CARRIED UNANIMOUSLY

4. Adoption du Règlement no 1458 sur la gestion contractuelle

RÉSOLUTION N° 19-08-21

Objet : Adoption du Règlement no 1458 sur la gestion contractuelle

ATTENDU QUE conformément à l'article 356 de la Loi sur les cités et villes (R.L.R.Q. chapitre C-19), le Règlement n° 1458 sur la gestion contractuelle a été précédé d'un dépôt et d'un avis de motion donné le 19 août 2019;

Sur proposition de la conseillère Michelle Setlakwe, appuyée par le conseiller Jonathan Lang, il est résolu :

D'adopter le Règlement n° 1458 sur la gestion contractuelle.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

RESOLUTION N° 19-08-21

Subject : Adoption of By-law No. 1458 on contract management

WHEREAS in accordance with section 356 of the Cities and Towns Act (C.Q.L.R., Chapter C-19), By-law No.1458 on contract management was preceded by a filing and a notice of motion given on August 19, 2019;

It was moved by Councillor Michelle Setlakwe, seconded by Councillor Jonathan Lang, and resolved:

To adopt By-law No. 1458 on contract management.

CARRIED UNANIMOUSLY

5. Période de questions du public

Le maire Philippe Roy ouvre la période de questions à 8 h 33 et aucun citoyen ne s'adresse au conseil.

6. Levée de la séance

RÉSOLUTION N° 19-08-22

Objet : Levée de la séance

ATTENDU QUE tous les sujets de l'ordre du jour sont épuisés;

Sur proposition du conseiller John Miller, appuyée par la conseillère Erin Kennedy, il est résolu :

De lever la séance à 8 h 33.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Le maire,

(s) Philippe Roy

Philippe Roy

RESOLUTION NO. 19-08-22

Subject: Closing of Meeting

WHEREAS all subjects on the Agenda are exhausted;

It was moved by Councillor John Miller, seconded by Councillor Erin Kennedy, and resolved:

To close meeting at 8:33.

CARRIED UNANIMOUSLY

Le greffier,

(s) Alexandre Verdy

Alexandre Verdy